

**Assainissement Non Collectif :**  
**Demande d'installation d'un dispositif**

Fiche de renseignement à remettre au SPANC pour toutes réhabilitations ou constructions nouvelles



**NOM DE LA COMMUNE :** .....

**I. IDENTIFICATION DU DEMANDEUR**

**PROPRIETAIRE**

Nom : .....

Adresse : .....

Commune : ..... Code postal : .....

Téléphone : Fax : ..... Mail : .....

**OCCUPANT** (s'il n'est pas le propriétaire)

Nom : .....

Téléphone : Fax : ..... Mail : .....

**INSTALLATION**

Adresse : .....

Commune : ..... Code postal : .....

Référence cadastrale : .....

**II. INFORMATIONS SPECIFIQUES**

- La commune a-t-elle réalisé son schéma directeur d'assainissement :  oui  non

Si oui, aptitude à l'assainissement non collectif pour le site concerné : .....

- Étude à la parcelle réalisée :  oui  non

**III. CARACTERISTIQUES DES LOCAUX A DESSERVIR**

**Locaux d'habitation**

Construction neuve N° de permis de construire .....

Amélioration des locaux existants  avec permis de construire (ou autres documents d'urbanisme)

N° de PC .....

sans permis de construire

Résidence :  principale

secondaire

Nombre de chambre (ou pièces similaires comme bureau, bibliothèque ...):

Description de l'installation sanitaire envisagée et nombre d'unité :

WC : ..... Baignoire : ..... Douche : ..... Lavabo : ..... Evier : .....

- Locaux professionnels

Activité exercée : .....

Nature et qualité d'eau à traiter : .....

Nombre d'usagers/quantité d'eaux usées : .....

Etude particulière fournie :

oui  non

Obligatoire pour instruire le dossier

- Alimentation en eaux potable

Le terrain est desservi par un réseau public d'eau potable :  oui  non

Utilisez-vous une alimentation privée  oui  non

En permanence  oui  non

Par période  oui  non

Précisez le type (puits, source, autres...)

Existe-t-il des puits ou sources proches de la zone prévue pour votre assainissement :

oui  non

Dans un rayon de 35 m :  oui  non

Utilisé pour l'alimentation en eau potable :  oui  non

Terrain situé dans un périmètre de protection de captage d'alimentation en eau potable :

oui  non (se renseigner auprès de la mairie)

**IV. CARACTERISTIQUES DU TERRAIN**

Superficie totale de la parcelle : .....

Superficie disponible pour l'assainissement : .....

Occupation de la parcelle (pelouse, culture, arbre...) : .....

Topographie :  faible < 5 %  moyenne entre 5 et 10 %  forte > 10 %

Le bâtiment d'habitation est-il situé au point bas du terrain :  oui  non

Nature du sol : à 0,5 m de profondeur  roche (calcaire, granite)  sable  
 argile (glaise)  terre végétale  
 autre (à préciser) .....

à 1 m de profondeur  roche (calcaire, granite)  sable  
 argile (glaise)  autre (à préciser)

Présence d'une nappe d'eau à moins de 1 m (une partie de l'année) :  oui  non

Terrain hydromorphe :  oui  non

Résultat du test simplifié de perméabilité : .....

(temps d'infiltration de 10 litres d'eau dans une fosse creusée de 0,30 X 0,30 de section et de 0,50 m de profondeur, préalablement saturée d'eau)

Présence d'un exutoire de surface :  oui, (préciser) : .....  non

(mare, cours d'eau, fossé communal, départemental...)

## V. CARACTERISTIQUES DU PROJET D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

### Dispositif de prétraitement

- Fosse toutes eaux de ..... m<sup>3</sup>, avec ventilation haute et extracteur,  
(3 m<sup>3</sup> jusqu'à 3 chambres + 1 m<sup>3</sup> par chambre supplémentaire)

Emplacement de la ventilation :  au dessus des locaux habités  
 autres (préciser) :

- Autre mode de prétraitement (préciser) : .....

Dispositif de prétraitement complémentaire :

- Bac à graisses de ..... litres, préciser  
 Préfiltre extérieur à la fosse de ..... litres

### Dispositif de relevage

- Situé :  en amont de la fosse  
 en aval de la fosse  
 en aval du traitement

Volume de bâchée : .....litres

### Dispositif de traitement et évacuation

- Tranchées d'épandage à faible profondeur de..... mètres linéaires réparties en branches.
- Lit d'épandage à faible profondeur de..... m<sup>2</sup>, longueur..... et largeur.....
- Filtre à sable vertical non drainé de ..... m<sup>2</sup>, longueur..... et largeur.....
- Filtre à sable vertical drainé de ..... m<sup>2</sup>, longueur..... et largeur.....  
avec rejet\* dans .....
- Filtre à sable horizontal de..... m<sup>2</sup>, longueur..... et largeur.....  
avec rejet\* dans .....
- Tertre d'infiltration de ..... m<sup>2</sup> (au sommet du tertre), longueur..... et largeur.....  
avec rejet\* dans .....
- Lit à massif de zéolite avec rejet\* dans .....
- Autres filières dérogatoires (préciser) .....

\*le rejet des eaux traitées peut se faire dans un réseau d'eau pluviale, dans un fossé ou autre. Cependant, il est nécessaire d'obtenir une autorisation écrite du propriétaire du lieu de rejet.

## **VI. ENGAGEMENT DU PROPRIETAIRE ET DE L'INSTALLATEUR**

Le propriétaire s'engage à transmettre le rapport du SPANC relatif au projet d'assainissement à l'installateur.

Le propriétaire et l'installateur s'engagent, après réception de l'avis favorable du SPANC, à réaliser l'installation dans son entier, conformément au projet accepté et selon la réglementation en vigueur et les règles de l'art (DTU 64-1).

Le propriétaire et/ou l'installateur s'engage(nt) à avertir le SPANC dans les 10 jours, du commencement du chantier et deux jours avant la fin des travaux et à ne recouvrir l'installation qu'après la visite de vérification d'exécution des travaux réalisée par ce dernier.

Le propriétaire s'engage à s'acquitter de la redevance de vérification de conception et de réalisation.

Le propriétaire reste responsable du choix, du dimensionnement et du bon fonctionnement de son système d'assainissement.

Le propriétaire  
(date et signature)

L'installateur  
(date et signature)

Date envisagée pour le début des travaux : .....

### **PIECES A FOURNIR PAR LE PROPRIETAIRE AU SPANC**

- Le présent formulaire dûment complété
- Un plan de situation
- Un plan de masse
- Un plan d'implantation (implantation de la construction, route, fossé, limites de propriété, puits, cours d'eau, dispositif d'assainissement individuel, sens de la pente...)
- Etude de sol et de définition du système d'assainissement (si nécessaire)
- Autorisation de rejet (pour les filières avec rejet)
- L'autorisation préfectorale pour les cas particuliers (puits d'infiltration, filières non réglementaires)